

Image not found or type unknown



demande de régularisation

Par **tiph1501**, le **20/05/2012** à **19:22**

Bonjour,

si une personne "sans papier" fait une demande de régularisation auprès de la Préfecture, prend elle le risque d'être renvoyée dans son pays ? car ils sauront qu'elle est en situation irrégulière

Merci de votre aide